

**Sous la Présidence de :**

Monsieur Pierre COUTAUD, Vice-président du PNR de Millevaches en Limousin, Président du Comité de pilotage.

**Participants :**

Monsieur Patrick BERNIE, Sous-préfet d'Ussel

Monsieur Jean-Pierre KUTTIG, maire de Chaumeil

Madame Ghislaine NIGEN, Direction Départemental des Territoires Corrèze

Monsieur Bernard PELLISSIER, CRPF

Monsieur Jean-Claude BOUNAIX, Fédération de chasse de la Corrèze

Monsieur Stéphane VAILLER, représentant de la section de Maurianges

Monsieur Jean VAREILLE, représentant de la section de Freysselines

Madame Marion PAROIS, PNR de Millevaches en Limousin, animatrice du site

**Personnes excusées :**

Monsieur Romain CHAMBORD, SEL

Monsieur Robert FLAURAUD, CBNMC

Monsieur Cédric DEGUILLAUME, SCEA Deguillaume (Ferme de la Monédière)

Monsieur Thierry FOURGEAUD, DREAL

Monsieur Gérard VANDENBROUCKE, Président de région Limousin

-----  
Jean-Pierre Kuttig accueille les participants puis Pierre Coutaud introduit la séance. Marion Parois présente ensuite l'ordre du jour.

**Ordre du jour :**

- Bilan de l'animation 2014-2015
- Validation du programme d'activité 2015-2016.

**Bilan de l'animation 2014-2015 :**

Après avoir rappelé les principaux chiffres clés de ce site Natura 2000, le bilan de l'animation 2014-2015 est présenté. Pour cette période d'animation, 56 jours d'animation étaient prévus.

➔ Voir le diaporama ci-joint.

**- Gestion des habitats et des espèces**

En ce qui concerne la contractualisation depuis 2007, le bilan global est très positif. Trois agriculteurs ont contractualisés des MAEt sur environ 34 % de la surface du site ce qui représente un

investissement de l'ordre de 73 000 € sur 5 ans.

Quatre contrats non agricoles et non forestiers ont été montés sur ce site Natura 2000. Ce dernier a par ailleurs fait l'objet de quatre dossiers dans le cadre du Programme Local Agrienvironnemental (PLAE) du PNR. Ces deux outils de gestion ont principalement consisté en des travaux de bucheronnage/débardage, débroussaillage, broyage, fauche de fougères et mise en place de clôtures et autres aménagements pour le bétail.

Un de ces contrats est arrivé à son terme en 2014. Il concernait 7 ha sur les sectionnaux du Bos et de Freysselines et avait été mis en place en 2010 par le PNR (Maitre d'ouvrage) afin de conserver des habitats d'intérêt communautaires, des landes à bruyères et à myrtilles en prenant en compte les activités présentes. La finalité de l'intervention était de restaurer la lande montagnarde qui s'enfrichait du fait de la disparition d'entretien pastoral. Le projet alliait un objectif de maintien des habitats en bon état de conservation, de durabilité d'une activité de ramassage de myrtilles et la valorisation touristiques des lieux. Ce contrat a compris plusieurs types de travaux :

- Débroussaillage pour limiter la colonisation arborée et arbustive et de l'entretenir sur moyen terme (4,62 ha en 2011 et 7,02 ha en 2013),
- Girobroyage des landes montagnardes afin de les entretenir et les rajeunir (2,40 ha en 2011),
- Passage biennuel du rouleau brise fougères afin de lutter contre l'envahissement par la fougère Aigle dans landes à bruyères et myrtilles (1,65 ha traité deux fois par an de 2011 à 2014).

Le coût global de ces travaux s'est élevé à 7 900 €.

A l'heure actuelle, il reste 3 contrats (2 Contrats Natura 2000 non agricole non forestier et 1 contrat dans le Cadre du PLAE) qui vont prendre fin en 2015. Ils concernent 6,63 ha pour un coût de 3 600 €. Il est précisé que les travaux prévus en 2014 dans le cadre du contrat Natura 2000 sur la section de Maurianges n'ont pu avoir lieu. Ce contrat sera cependant poursuivi jusqu'à son terme, c'est-à-dire 2015, avec deux passages de rouleau brise fougères.

Les services de la DDT nous ont alerté sur le fait que ces travaux ont pu être financés selon les modalités de la programmation FEADER 2007-2013 et que le paiement de ces aides se clôture au 15 décembre 2015. Par conséquent, la date limite d'instruction des demandes de paiement est fixée au 15 octobre 2015. De fait de ce délai, la demande de solde doit être déposée avant le 30 août 2015. Il est donc convenu d'avancer les travaux de fauche de fougère de quelques jours dans la mesure du possible (sans que cela ne nuise à la qualité du travail).

Trois propriétaires ont signé des contrats forestiers depuis le début de l'animation de ce site Natura 2000. Ils permettent le maintien sur pieds de 435 hêtres permettant ainsi de contribuer à la richesse naturaliste du site.

**➔ L'ensemble de ces travaux de restauration et d'entretien y compris les MAE représente 244 300 € depuis le début de l'animation et concernent 68 % de la surface de ce site.**



### - **Evaluation des incidences**

Par ailleurs, l'animatrice du site a été contactée pour accompagner le projet d'inscription au Plan départemental des espaces, sites et itinéraires (PDESI) de la piste de descente de VTT du Puy de la Monédière (Veix). Après s'être rendu sur le terrain, des préconisations techniques ont été formulées :

- Respect des périodes de reproduction de la faune lors des travaux d'entretien de la piste de descente,
- Pratique de la fauche en mosaïque,
- Limitation/interdiction du hors-piste (sensibilisation des utilisateurs).

L'Ecole de parapente a également sollicité une autorisation pour effectuer des travaux de fauche de fougères afin d'entretenir l'entrée de la zone de décollage Sud-Est.

### - **Communication, sensibilisation**

Le N° 3 de Monédières'info est sur le point d'être éditée et sera diffusé à 300 exemplaires dans les boîtes aux lettres des habitants de Chaumeil et de Saint-Augustin (+ dépôt en mairies et distribution lors des animations).

Un site internet dédié au site Natura 2000 « Landes des Monédières » est en cours d'élaboration. Composé de 3 onglets, il permettra de regrouper l'ensemble une mine d'information allant d'informations générales sur le réseau Natura 2000, à des informations plus techniques tel que la contractualisation de contrats (à qui s'adresser, comment) en passant par une description précise du site.

33 étudiants de 2<sup>ème</sup> année du BTS Gestion et Protection de la Nature de Neuvic ont été accueilli sur le site (rencontre avec Cédric Deguillaume le matin puis avec l'animatrice du site l'après-midi).

Des étudiants en licence de géographie ont également été accueillis sur le site pour découvrir le paysage des Monédières dans le cadre de la réalisation d'une maquette 3D du PNR (appréciation des couleurs et des textures).

Dans la cadre du programme d'animation et de sorties découvertes « Les Mercredis des Monédières », 4 sorties ont été proposées au sein du site Natura 2000 :

- « A plumes ou à voiles... des bêtes volantes dans les Monédières » : utilisation de l'espace aérien par les oiseaux et le vol libre en compagnie d'Olivier Villa du PNR, de membre de l'association d'aéromodélisme « Les Milans » et de Marc de l'école de parapente (Station Sport Nature).
- « La brebis limousine, outil de gestion de lande par excellence » : vision de plusieurs stades d'évolution de la lande et de l'effet du pâturage (visite de parcelles avant, après ou en cours de pâturage) avec Cédric Deguillaume de la ferme de la Monédière.
- « Les plantes sauvages comestibles et médicinales du massif » : secret des plantes aromatiques et médicinales en compagnie des herboristes Jean Maison du Comptoir de

l'herboristerie et Virginie Larrue.

- « La ferme de la Monédière : une exploitation agricole familiale, durable et diversifiée »

#### - **Amélioration des connaissances**

Un suivi paysager avait été mis en place en 2008. Il a été à nouveau réalisé pendant la même période en 2014. Les résultats témoignent d'une bonne gestion sur le haut du cirque de Freysselines et le secteur de la Monédière grâce au travail de Cédric Deguillaume.

Pierre Coutaud lit aux participants les commentaires que nous fait parvenir Cédric Deguillaume :

« Etant en vacances et ne rentrant que mercredi, je serai absent à ce comité de pilotage. Merci de m'excuser auprès des participants. Tu pourras témoigner pour moi de la bonne remise en pâturage du haut du cirque de Freysselines (clôture fixe électrique, clôture mobile, pâturage avec un fort chargement, pâturage de printemps et d'hiver), qui a notamment permis de stabiliser les dynamique bourdaine/ronce/genet faisant suite aux opérations de rénovation par broyage passées (notamment en aval des départ de vol à voile et aéromodélisme). La contractualisation de nouvelles MAEc (donc différentes des MAE reprises) permettra de mettre en place les opérations de broyage complémentaire qui s'avèrent nécessaires.

Sur les terrains de la Monédière, tout se passe bien, le troupeau a été augmenté pour assurer le pâturage des nouvelles surfaces sur Freysselines.

Sur la friche forestière, côté Monédière de la route, la dynamique de la croissance des bourdaines a été stabilisée. Leur présence est conservée, avec le maintien de leur hauteur à moins de 1,5m afin de conserver leur caractère fourragé. Il en est de même pour la ronce qui est partiellement conservée. De fait il n'y a pas de broyage à raz de sol prévus. »

Le secteur du Bos, malgré les travaux de gestion qui y ont été mis en place, on peut apercevoir des mutations dans le paysage faute d'entretien. On constate en effet une forte progression de la bourdaine et de la fougère. Il semble indispensable de trouver une solution de gestion pérenne de ce secteur.

#### - **Autres points**

##### **Projet d'aménagement global du Massif des Monédières**

Il est rappelé que le PNR coordonne un projet d'aménagement global du massif des Monédières qui englobe totalement le site Natura 2000 « Landes des Monédières ». Ce projet comprend 3 principaux objectifs de valorisation :

- Améliorer l'attractivité et la notoriété du territoire,
- Valoriser la richesse paysagère et le patrimoine vernaculaire,
- Améliorer l'accueil du public.

Le premier objectif vise plus particulièrement la mise en place d'une signalétique routière adaptée, la remise à niveau de la signalétique publicitaire ainsi que la conception et l'installation de panneaux d'information.

Le deuxième objectif vise quant à lui la lutte contre la fermeture des paysages, la réouverture, le



balisage et l'entretien de sentiers thématiques et la restauration d'éléments du patrimoine vernaculaire (action non prioritaire).

Enfin, le dernier objectif prévoit la mise en place d'un programme d'animations et de sorties découverte, l'édition de documents d'accueil et de guides de randonnées (action non prioritaire), l'installation de toilettes sèches et de poubelles et la création d'un lieu d'accueil.

Dans le cadre de ce projet, le point de vue au nord de la table d'orientation du Suc au May a été ouvert en début d'année 2014. Un circuit Randoland® « Aux sommets des Monédières » a été mis en place afin de permettre une découverte ludique du site. Ce circuit est composé de deux petites boucles autour des deux sommets phares des Monédières : le Puy de la Monédières et le Suc au May. Il permet de valoriser d'une part les paysages ouverts du Cirque de Freysselines et l'histoire du vol libre dans les Monédières au départ du premier sommet puis un paysage plus forestier sur le Puy de la Monédière. Comme chaque circuit Randoland, ce parcours fait l'objet de 4 fiches ludiques et pédagogiques. Une première à destination des parents présente le descriptif et le plan de l'itinéraire, un descriptif du site, les caractéristiques du circuit et des informations locales sur les activités à proximité. Les trois autres fiches sont conçues comme un jeu de piste et sont découpées par tranches d'âge : 4/6 ans, 7/9 ans et 9/12 ans. Elles comportent plusieurs énigmes résoudre basées sur des éléments visibles le long du circuit. Une fois le circuit terminé et les énigmes résolues, les enfants peuvent valider leurs réponses auprès de la structure qui leur ont fourni les fiches.

Pour la deuxième année consécutive, le PNR, en partenariat avec les Communautés de communes Monédières et Vézère-Monédières a proposé 14 animations grand public et deux animations pour les centres de loisirs entre fin juin et fin septembre. Ces sorties ont permis de toucher 425 participants. En accord avec les Communautés de communes, un nouveau programme des « Mercredis des Monédières » sera proposé en 2015.

Une réflexion a été entamée concernant le devenir du hangar du Suc au May et la création d'un lieu d'accueil pour le grand public. En fin d'année 2013, des échanges entre la Direction Générale de l'Aviation Civile et la commune de Chaumeil ont eu lieu. La DGAC, propriétaire actuelle du hangar, propose de la céder à la commune de Chaumeil pour une somme symbolique. Cette dernière a fait expertiser le bâtiment par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) avant de prendre une décision. Les résultats de cette étude indiquent un risque d'effondrement partiel et imminent du hangar.

Monsieur Kuttig rappelle l'histoire de ce hangar et informe les participants qu'il a contacté la direction de l'aviation civile afin de refuser leur proposition et les avertir de l'état du bâtiment. Ce dernier sera donc détruit d'ici les mois à venir.

Il précise que cette réunion a permis d'identifier de réels besoins par rapport à la présence d'un lieu d'accueil au Suc au May.

Il est précisé aux participants que la volonté du groupe de travail était de conserver l'Histoire de ce hangar afin d'expliquer aux visiteurs que des planeurs ont décollé de ce site autour des années 1950.

Un travail de concertation a été réalisé avec le Conseil Général concernant la mise en place de panneaux d'information sur les sites inscrits au PDESI. Il a été convenu de travailler avec les acteurs



afin d'éviter de multiplier les panneaux d'information (intégrer les informations du comité de Vol Libre sur les panneaux PDESI) et de convenir de l'emplacement de ces panneaux pour une meilleure intégration dans le paysage.

### **Perspectives pour l'animation 2015-2016**

- **Gestion des habitats et des espèces :**
  - o Suivi des contrats en cours
  - o Contractualisation de MAEc
  - o Gestion avec d'autres outils financiers (PLAE)

Le secteur Sud-est en contrebas de la table d'orientation du Suc au May a déjà fait l'objet d'un PLAE (débroussaillage d'entretien de coupe forestière en 2010-2011). Du fait de l'absence d'entretien, les ronces et bourdaines sont en train de recoloniser le milieu. On remarque également la présence de callune à leurs pieds.

Après une rencontre sur le terrain, Cédric Deguillaume a manifesté son intérêt pour ce secteur qui appartient à la section de Freysselines.

La mise en pâturage de ce secteur nécessiterait des travaux légers de broyage à réaliser progressivement (sur 3 ans) pour une meilleure efficacité. Certaines zones nécessiteraient des travaux de débroussaillage. Enfin, il serait également nécessaire de mettre en place des clôtures fixes et/ou mobile.

Il conviendra dans un premier temps de se rendre sur le terrain en compagnie de Cédric Deguillaume, de M. Kuttig et d'un représentant de la section de Freysselines pour convenir des travaux à réaliser.

- **Communication :**
  - o Alimentation du site internet
  - o Animation des Mercredis des Monédières
  - o Edition de la 4ème lettre de liaison

- **Mise à jour du DOCB**

- **Contribution au projet Life.**

Pierre Coutaud présente le projet Life « La gestion des friches, une option pour protéger la nature dans un contexte d'occupation du sol mouvante » porté par le PNR de Millevaches en Limousin.

**Ce programme d'action prévoit 60 jours d'animation pour un coût d'environ 14 100 €.**

### **Discussions :**

Pierre Coutaud souligne que 68 % du site a fait l'objet de mesures de gestion ce qui n'est pas le cas pour tous les sites Natura 2000. Tous les participants sont d'accord pour dire que le troupeau de Cédric Deguillaume permet une bonne gestion des parcelles pâturées.

Jean-Claude Bounaix explique que les chasseurs ne rencontrent pas de problèmes avec ce site.



Monsieur Kuttig explique les difficultés rencontrées par la mairie avec la disparition des sectionnaux (trésorerie). Pierre Coutaud en profite pour demander si une partie de cet argent récupéré avec les sectionnaux pourrait en partie être utilisé pour la construction d'une structure d'accueil...

Monsieur Kuttig informe également que des étudiants du lycée Caramino d'Egletons seront sur le sur sa commune pour effectuer une étude de terrain et prévoient de s'intéresse au secteur du Suc au May. Monsieur le Maire les a invités à contacter l'animatrice du site Natura 2000.

Pour terminer, monsieur le sous-préfet félicite le PNR pour le caractère exemplaire de ce dossier : ce dossier fonctionne bien, avec une animation de qualité, n projet cohérent et une bonne implication des acteurs locaux.

**Le Comité de Pilotage se termine à 11h15.**

